

LOLF et **GRH**

Une gestion plus qualitative des ressources humaines

Patrick PRUDON, Directeur des ressources humaines Université Rennes 1



La loi organique du 1er août 2001

- transparence des informations destinées aux parlementaires
- Responsabilisation des gestionnaires
- Pilotage par la performance
- Suivi des dotations par destinations
- plus grande fongibilité mais fongibilité asymétrique

Les universités sont concernées par 2 programmes :

Formations supérieures et recherche
 universitaire
 Vie étudiante
 P 231



Le chantier GRH = prise de conscience de l'importance des masses salariales Budget de gestion et masse salariale Etat 2005

2 435 ETP

Budget de gestion 80 M€

(dont 18 M€masse salariale)

Masse salariale Etat 90 M€

3,5 M€ex 31.96 14,5 M€autre frais de personnel sur ressources propres

Masse salariale = 108 M€

Dotation contractuelle 10,5 M€ par an dont 50 % recherche

Rennes 1:

17 composantes
dont 4 IUT
1 école d'Ingénieur
3 UFR Médecine
Pharmacie
Odontologie



L'objectif n° 1 pour Rennes 1 était :

être au cœur de l'expérimentation afin de dégager des marges de manœuvre pour l'établissement, notamment en matière de GRH.

Quelle autonomie nous a été accordée ?

- pas de budget global pour les expérimentateurs
- possibilité de transformations catégorielles et de repyramidage mais une limite, les statuts : par exemple, possibilité de transformer des postes AASU en ITRF limitée car l'on touche aux statuts et aux corps
- assurance donnée aux 4 établissements de pouvoir expérimenter dans le domaine des transformations et du repyramidage



Nous avons en effet obtenu à la rentrée 2004 toutes nos demandes de transformation toutes catégories (15 au total), avons repyramidé au passage une dizaine de postes en catégorie A ou B mais avons dû sacrifier un emploi de catégorie C pour maintenir la masse salariale.

Après cette première expérience on peut dire que la marge de manœuvre existe!

- ⇒ la fongibilité existe bien mais concrètement si 1 'on veut toucher aux statuts et aux corps il devient nécessaire d'avoir une vision à long terme.
- ⇒ il est nécessaire d'identifier très tôt les marges de manœuvre afin que le Ministère (qui gère toujours nos crédits Etat masse salariale) puisse effectuer les réaffectations nécessaires :



Un exemple : gel d 'un emploi vacant

- réaffectation en crédits de fonctionnement ou (mieux ?)
- Abondement de nos crédits indemnitaires pour assurer l'équité des primes ASU et ITRF

d'où l'instauration d'une étroite coordination et d'une grande réactivité avec le Ministère.

Ces marges de manœuvre ont d'autres limites, pour utiliser le levier des recrutements des enseignants-chercheurs, passage obligé par la commission de spécialistes, pour les promotions, les concours, ou les mutations, nécessité d'un équilibrage national.

Les établissements auront la responsabilisation de leurs moyens mais non une maîtrise complète, les crédits restant des crédits Etat.



Une nouvelle dotation à gérer : l'ex. Chapitre 31.96

Elle comprend les salaires et charges des personnels non titulaires suivants, auparavant gérés sur crédits Etat : ATER, lecteurs et maîtres de langues, assistants de médecine, contractuels sur suppléances IATOS.

Cette dotation est désormais incluse dans notre budget de fonctionnement et les personnels sont gérés par l'Université.



Cette expérience est intéressante :

Elle responsabilise directement l'établissement quant à la gestion de ces personnels et lui donne une marge de manœuvre intéressante que nous n'avons pas encore explorée.

Il existe toutefois une grande latitude dans l'utilisation de ces moyens puisque le Ministère nous a alloué une enveloppe globale basée sur la consommation des crédits de l'année précédente.

Mais attention danger! A compter de cette rentrée les nouvelles ARE (allocations de retour à 1 'emploi) seront à notre charge.

Une gestion qualitative et prudente de ces catégories, en particulier des ATER s 'impose, notamment dans certaines disciplines.



La répartition par activités

- ➤ **But**: déterminer pour chaque agent le % de temps de travail consacré à chacune des actions. Le total des %, traduit en ETP, permet d'imputer la masse salariale totale au prorata sur chacune des actions.
- ➤ Un préalable : en équipe projet, une définition claire du périmètre de chaque action, afin qu'il y ait cohérence entre le budget de gestion et la répartition par activités. Ceci permet d'obtenir un coût total consolidé de chaque action.
- Travail plus facile pour les IATOSS (en général une seule, ou deux, action(s), référence aux « missions Silland ») que pour les enseignants-chercheurs (souvent concernés par 4, 5, voire 6 actions).
- → pour cette année, pas d'enquête individuelle = travail « fait en central », validé par les composantes.



Les outils utilisés : Harpège, les fiches de poste (IATOSS), les services d'enseignement (enseignants et enseignants-chercheurs).

Quelques difficultés :

- ◆ la définition et la mesure du pilotage chez les enseignants,
- ♦ l'éclatement entre L, M, D (actions 1, 2, 3) chez certains IATOSS,
- ♦ le secteur santé : l'activité soin ne fait pas partie de notre LOLF et le découpage L, M, D effectué par le Ministère n'est pas accepté par les UFR santé.
 - ◆ la mesure du doctorat (action 3),
 - etc...

Programmes	Destinations	Sous- destinations de	Sous- destinations de	Nouvelles destinations Rennes 1 pour 20065
	101			Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
	102			Formation initiale et continue de niveau master
	103			Formation initiale et continue de niveau doctorat
	104			Etablissements d' enseignements privés
	105			Bibliothèques et documentation
	106			Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé
	107			Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l' information et de la communication, micro et nanotechnologies
	108			Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur
	109			Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies
150	110			Recherche universitaire en sciences de la terre, de l' univers et de l' environnement
Formations	111			Recherche universitaire en sciences de l' homme et de la société
supérieures et	112			Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale
Recherche universitaire	113			Diffusion des savoirs
umversitane	114 Immobilier	1141		Constructions et équipement
		1142		Maintenance et sécurité
		1143		Entretien courant et fluides
	115 Pilotage et animation du programme	1151		Pilotage du système universitaire
		1152	11521	Pilotage opérationnel des établissements (autres)
		Pilotage opérationnel des établissements	11522	T.I.C.
			11523	Service des affaires internationales
			11524	Formation des personnels, action sociale
		1153		Formation du Vivier
	116			Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur



Autres destinations de dépenses

231
Vie étudiante

	201		Aides directes
	202		Aides indirectes
San étudi e act assoc cultu	203	2031	Santé
	Santé des étudiants et	2032	Sport
	activités associatives,	2033	Activités associatives
	culturelles et sportives	2034	Activités culturelles
	204		Pilotage et animation du programme

D7	Dépenses non décaissables (amortissements, provisions, prestations
DL	internes et variations de stocks

Destinations de recettes

R1 Subventions Etat

R2 Subventions Collectivités et organismes publics

R3 Ressources propres

RZ Prestations internes et opérations d'ordre



Evolutions prévisibles

A partir ce ces expériences on peut d'ores et déjà dégager les évolutions prévisibles en matière de GRH :

- ➤ nécessité d'avoir une gestion intégrée des Ressources Humaines et des crédits de personnels (les DRH devront apprécier et maîtriser les conséquences budgétaires de tous les actes de gestion).
- ➤II devient indispensable de concilier 2 séries de contraintes, la « faisabilité » budgétaire des décisions RH à moyen et long terme et le respect des règles statutaires (transformations, requalifications, processus de recrutement...).

Pour accompagner ces évolutions

> Importance d'un dialogue social organisé autour des arbitrages.

⇒ Mise en place d'outils de gestion

Il devient urgent de mettre en place **des outils de suivi**, de contrôle et de prévision de la masse salariale. Pour la masse salariale Etat Win-Paie ?

Une évolution d'Harpège intégrant ces besoins s'avère indispensable (des échanges avec le Rectorat de Rennes nous ont permis de voir qu'EPP intégré fonctionnait très bien...).

⇒ Des formations adaptées

Par ailleurs, **des besoins en formation** au niveau de la gestion de la masse salariale et de concepts de base comme son évolution, ce qu'est le GVT... doivent se mettre en place très rapidement.



Conclusions

- Limites actuelles de l'exercice :
 - Pas de planification pluri-annuelle
 - ☐ Difficulté de maîtrise de certains recrutements
 - Pas de globalisation
- Renforcer le dialogue interne
- Disposer d'un système d'information et d'outils de gestion performants
- Introduire la dimension GRH dans le contrat quadriennal ?

